



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

Confirmation of membership to the United Nations Global Compact

May 23th, 2016

Dear Mr. Secretary General,

WELLNESS TRAINING confirms its decision to join the United Nations Global Compact and its support for the implementation and respect of the 10 principles of the social and ethics charter regarding the Human rights, labour rights, protection of the environment and fight against corruption.

With this letter, we confirm the integration of the 10 principles in the strategy of our company, our corporate culture, and in our processes and know-how.

We state our commitment to make the progress within our sphere of influence and to report our improvements.

Since we joined in 2012, we have put in place concrete projects and have worked to make them evolve in respect of the Human rights, labour rights, protection of the environment and fight against corruption.

Sincerely yours,

Mr Michel Rota

CEO/Managing Director

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'MR' with a stylized flourish.

Communication sur le progrès de Wellness Training

21/05/2015-21/05/2016

Rappel de nos engagements des années précédentes et résultats obtenus

Wellness training a maintenu les efforts déjà initiés concernant les principes sur lesquels, elle s'était engagée :

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.

- Organisation de petits déjeuners équitables sur nos espaces forme
- Collaboration avec nos fournisseurs de serviettes et draps de bain (distribués aux adhérents sur les espaces forme) labellisés Fairtrade/Max Havelaar, à base de coton biologique.

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

- En collaboration avec les DP, mise en place d'une grande réunion d'équipe annuelle pour tous les salariés répartis sur l'Île de France et Lyon.
- Poursuite de l'action d'engagement et d'implication des Délégués du Personnel dans l'organisation de notre société.

Principe 4 : L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

- Priorité à la mise en place de contrats en CDI
- Vérification systématique de l'application et du respect des obligations sociales et fiscales de nos prestataires

Principe 6 : L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

- Promouvoir l'égalité homme/femme au sein de l'entreprise tant en ce qui concerne l'évolution interne, le recrutement sur les postes opérationnels ou à la Direction Générale qu'en ce qui concerne la rémunération.
- Recrutements avec usage des CV anonymes.
- Utilisation de la plateforme de gestion de projet collaborative qui renforce la lutte pour l'égalité entre les salariés quel que soit son statut ;
- Système de contrôle d'accès pour les espaces forme adaptés aux personnes handicapées moteur : suppression des tourniquets au profit de portes battantes, au même coût.

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

- Mise à disposition de nos salariés, des véhicules de fonction 2 roues, et à favoriser les déplacements en transports en commun. Les services RH poursuivent leurs efforts pour rapprocher au maximum le site de travail des salariés de leur lieu d'habitation. La mise en place de partage de l'information en ligne a permis de développer le Télétravail au sein de notre entreprise.
- Usage des fontaines à eau en réseau se développe.
- Utilisation de bidons afin d'éviter l'usage des gobelets en plastique.
- Les plantes vertes sont remplacées par des plantes stabilisées
- Achats écologiques et biodégradables pour nos fournitures de bureau : papier, cartouches encre réemplissables et fournitures d'entretien/ménage
- Suivi de notre consommation d'électricité

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

- Dématérialisation des factures
- Recours à un service de stockage et de partage de copies de fichiers locaux en ligne
- Travail collaboratif avec nos fournisseurs de matériel sur la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement (usage de machines auto-alimentées électriquement au sein des espaces forme).
- Choix d'un fournisseur qui n'utilise que des emballages recyclables pour le transport de matériel fitness.

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

-Vigilance lors des travaux relatifs aux espaces forme, particulièrement sur le marché de l'immobilier, secteur particulièrement sujet à la corruption.

-Refus des rétro commissions de quelque nature que ce soit, les refacturations abusives, les pots-de-vin aussi bien de la part des clients que des fournisseurs

-Refus de faire appel aux fournisseurs « imposés » par les clients par intérêt personnel. Chaque marché ouvert au sein de Wellness Training, fait l'objet d'un appel d'offre.

-Nous travaillons en priorité avec des clients, adhérents au Global Compact ; pour ceux qui ne connaissent pas, nous leur expliquons la démarche et les incitons à y adhérer.

Notre Bilan 2015 :

En 2015, Wellness Training a renforcé le respect des principes sur lesquels nous nous étions déjà engagés.

DROITS DE L'HOMME

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.

Nous obligeons nos fournisseurs à signer la charte éthique de « bonne conduite » dont un des engagements est de « promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme ».

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Nous obligeons nos fournisseurs à signer la charte éthique de « bonne conduite » dont un des engagements est de « veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme ».

DROIT DU TRAVAIL

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Wellness Training met à disposition des Délégués du Personnel, un local leur permettant l'organisation de leur réunion « interne ». La Direction leur rembourse les achats de documentation leur permettant d'assurer leur mission.

Principe 4 : L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

Nous obligeons nos fournisseurs à signer la charte éthique de « bonne conduite » dont un des engagements est de « veiller à respecter la législation en matière d'application du droit du travail ». Nous ne travaillons pas avec les prestataires ayant recours aux travailleurs détachés.

Principe 5 : L'abolition effective du travail des enfants ;

Nous sommes partenaire du « Challenge contre la faim » organisé par Action Contre la Faim.

Toutes nos équipes sont impliquées dans la mise en place de différentes animations sportives dont les bénéfices sont reversés à A.C.F. Leur action permet de participer à l'abolition du travail des enfants.

Principe 6 : L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Mise en place d'une politique écrite stipulant les droits et responsabilités des employés ainsi que leur rémunération et avantages.

ENVIRONNEMENT

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;

Depuis sa création, Wellness Training a axé les études, constructions et exploitations de ses espaces de remise en forme avec pour objectif principal la réalisation d'environnements intérieurs sains, harmonieux et confortables tout en limitant les impacts environnementaux. Nous travaillons avec nos clients sur le concept de Well Building.

Principe 8 : A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
Les anciennes machines de musculation et de cardio-training, hors d'utilisation, sont reconditionnées pour un autre usage.
Nous choisissons nos fournisseurs en fonction de leur implantation géographique afin d'éviter des dépenses de transport accrues en CO2.
Nous privilégions les fournisseurs qui produisent et/ou fabriquent en France

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
Encouragement des transports propres auprès de nos salariés (abonnements Velib')
Le sol que nous installons dans les espaces de remise en forme est composé de matières recyclées et recyclables
Aménagement des espaces forme prévus pour optimiser la lumière naturelle
Aménagement des vestiaires : régulateur de pression à économie d'eau pour les sanitaires
Achat de mobiliers recyclables construits à partir de bois composite

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin
Dans nos contrats fournisseurs, nous incluons un paragraphe rappelant les obligations du cocontractant en matière de prévention et de lutte contre la corruption.
Dans les projets de contrats pour nos clients, nous les encourageons à insérer la même clause.

Nos Objectifs 2016

Continuer et renforcer les actions déjà entreprises...

Projet de mettre en place un outil permettant de centraliser tous nos indicateurs internes afin d'augmenter leur recensement, leur exploitation et leur diffusion.
La collecte et le traitement des résultats chiffrés précis de nos engagements sont encore insuffisants.

A propos de Wellness Training...

Wellness Training est un des acteurs majeurs de la prévention santé en entreprise, par son action sur la lutte contre la Sédentarité, les Troubles Musculo Squelettiques, le Stress, les troubles du Sommeil, et les déséquilibres alimentaires.

Wellness Training offre trois types de services :

- Création gestion et animation d'espaces forme dans l'entreprise (espace cardio, musculation, cours collectifs, relaxation et sieste)
- Formations, forums et conférences autour des thèmes « Mieux Bouger » « Mieux Manger » « Mieux Récupérer »
- Mise en place d'un Baromètre des Styles de Vie dans l'entreprise et suivi de son évolution au cours du temps.

L'équipe Wellness Training :

- plus de 70 collaborateurs
- une trentaine d'espaces forme
- Paris Lyon

www.wellnesstraining.fr

www.facebook.com/wellnesstraining Twitter : wellnessparis